



# CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE.

BULLETIN PERIODIQUE

EDITEUR RESPONSABLE : G. OTTEN  
24, RUE HAUTE  
1300 WAVRE

N° 197

J U I N I 9 8 5

Bulletin mensuel ne paraissant pas en juillet et août

Dernière réunion de la saison 1984-85 : jeudi 20 juin à partir de 19 H 30 au local habituel "Café de la Paix", place du Sablon à Wavre.

Il y aura des carnets à choix de Liège, Vielsalm et Bruges.

A 20 H 15 débutera la réalisation inter-membres (listes pages 5, 7 & 8)

Distribution des nouveautés par M P. Jottard

Tombolas gratuite et payante animées par Joseph Hoeyenbrugge et Francis Lamberg.

#### Lots de la tombola payante

Belgique N° 289: 10 F Roi Albert	1.000 F	xx
Belgique N° 538-46 Secours d'hiver 1940	475 F	xxx
Belgique N° 1287-89 (4) Protestantisme	240 F	xxx
Belgique N° 1322-26 (4) Centenaire CGER	240 F	xxx
Belgique BF 40 & 41 Reine Elisabeth	200 F	xxx
Belgique N° 1354-58 Antituberculeux 1965 (4)	200 F	xxx
Belgique N° 1385-88 Oeuvres culturelles (4)	160 F	xxx
Belgique BF 43 Réfugiés	70 F	xxx

A U D R A P E A U B E L G E S.P.R.L.

Marchand-Tailleur

Confections pour hommes et jeunes gens

rue Haute, 24 1300 W A V R E Tél 010/22.25.12

Depuis 65 ans à votre service !

C A F E D E L A P A I X

Cercle d'échecs Club philatélique Union des fanfares

Deux salles pour réunions

Place A. Bosch, 42 1300 WAVRE Tél 010/22.34.96

## NOUVEAUX MEMBRES

88 Balseau Marcel	chaussée de l'Orangerie, 100	1300 Wavre
89 Deloge Philippe	rue de Priesmont, 24	6318 Marbais
90 Van Bellinghen M	avenue Seigneurie de Spontin, 19	1300 Wavre
91 De Crem A	avenue Marie-Henriette, 2	1330 Rixensart
92 Guilmot Jacques	avenue de burbure, 144	1970 Wezembeek
93 Van Hauten fd	rue du Béguinage, 32	1300 Wavre
94 Grégoire daniel	rue A. Hardy, 50	1350 Limal
95 Cannesier Guy	avenue du Bois du Roy, 3-	7800 Ath
96 De Crem Pierre	avenue Marie-Henriette, 2	1330 Rixensart
97 Van Looy Jean-P	rue Saint-Sébastien, 18	1300 Wavre

---

## SAVEZ VOUS QUE... ?

Le descendant du général qui battit Napoléon le 18 juin 1815 à Waterloo perçoit toujours de notre gouvernement une rente annuelle de 100.000 F. C'est le roi Guillaume qui en décida ainsi jadis. En 1815, il signa un arrêté-loi attribuant une rente au vainqueur de la bataille de Waterloo... et à sa postérité. Lorsqu'en 1830, la Belgique obtint son indépendance, elle accepta d'assumer cette obligation. Le Duc de Wellington est le bénéficiaire contemporain de cet avantage. Hormis la rente de 100.000 F, il bénéficia aussi d'un droit d'usufruit sur plus de 1.000 Ha de terres sur les territoires de Nivelles et de Genappe, rente qui correspond actuellement à un revenu annuel de deux millions de francs !

---

## LES TARIFS POSTAUX

Il nous a paru intéressant de vous donner l'évolution des tarifs postaux depuis le 1er juillet 1849.

A cette époque, le port de la lettre était fixé à 10 centimes pour une distance de 30 Km et à 20 centimes pour une plus grande distance.

Le 1er juillet 1870, l'administration décréta une taxe uniforme de 10 centimes pour tout le royaume.

Voici pour suivre l'évolution de cette taxe aux différentes époques :

15 décembre 1919 : 15 cts - 1er novembre 1920 : 20 cts - 15 novembre 1923 : 25 cts - 1er octobre 1925 : 30 cts - 1er juillet 1926 : 40 cts - 15 novembre 1926 : 50 cts - 15 décembre 1927 : 60 cts - 1er février 1930 : 70 cts - 1er novembre 1931 : 75 cts - 1er février 1935 : 70 cts (éphémère retour en arrière) - 1er novembre 1936 : 75 cts - 1er août 1941 : 1 F - 15 septembre 1945 : 1,50 F.

Le 20 mai 1948, grâce à Achille Van Acker, les timbres sont revêtus de surcharges "- 10 %".

15 décembre 1948 : 1,75 F - 15 décembre 1952 : 2 F - 1er octobre 1957 : 2,50 F - 1er novembre 1959 : 3 F - 15 novembre 1969 : 3,50 F - 1er octobre 1972 : 4,50 F - 15 novembre 1973 : 5 F - 15 décembre 1974 : 6,50 F - 1er juin 1977 : 8 F - 1er février 1980 : 9 F - 15 avril 1982 : 10 F - 15 avril 1983 : 11 F - 2 février 1984 : 12 F

A quand une nouvelle hausse ? Cela ne saurait tarder !

## LE MOT DU PRESIDENT

Ce dernier message avant les vacances, sera très court. En effet, plusieurs membres ayant manifesté le désir d'en connaître plus sur les différentes sortes de papier utilisés pour l'impression destimbres-poste, j'ai demandé et aimablement obtenu de pouvoir reproduire l'article consacré à ce sujet et paru dans le bulletin du "Cercle Philatélique Auvé-laisien".

Je remercie ici les responsables de ce cercle ainsi que son auteur : Gilbert Scaut.

Pour terminer, je vous souhaite à tous d'heureuses et agréables vacances et revenez nous nombreux en septembre, lamine réjouie, le visage détendu et prêt à ouvrir vos albums et classeurs avec d'autant plus de joie.

FLUO PHOSPHO TYPO POLY BLEU ETC....

Depuis la création du premier timbre, de nombreux types de papier ont été utilisés pour recevoir l'impression graphique qui donnera à la vignette son aspect définitif.

On connaît bien les appellations qualifiant les papiers : épais, mince, vergé, côtelé, couché, teinté, filigrané, avec fils de soie... qui figurent dans les catalogues.

Le type de papier est souvent choisi en fonction du procédé d'impression. Par exemple, l'Atelier du Timbre de Belgique faisait usage de papiers différents selon qu'il s'agissait de typographie, d'héliogravure, de taille-douce ou des précédents combinés. Inévitablement, et couramment, il se produisait des erreurs dans le choix du papier et certains timbres existent ainsi en plusieurs variétés.

il arrive aussi qu'un épuisement de stock oblige l'imprimeur à changer de papier. Certains timbres courants, imprimés pendant plusieurs années, voient se modifier leur papier pour des raisons techniques de commodité ou de disponibilité. Exemple du N° 6 (Médaillon 10 c) de Belgique imprimé de 1851 à 1857 successivement sur papier : parchemin, moyen, côtelé, épais, cotonneux, mince.

Ces variétés involontaires ou non, font la joie des spécialistes qui les recherchent. L'étude du papier permet bien souvent, à défaut d'une oblitération à date, de déterminer l'époque d'impression du timbre. (Les feuilles datées facilitent la détermination de la nature du papier).

Un collectionneur normal pourrait se désintéresser des variétés d'un timbre imprimé sur différents papiers, en dehors de leur valeur esthétique ou thématique. Mais certains timbres, se retrouvant en variété rare de papier, voient leur valeur atteindre des proportions qui nous laissent rêveurs et... légèrement avides quand ils sont absents de notre collection.

Sont bien connus le 60 c Lion héraldique de 1966 dont la cote passe de 150 F en papier phosphorescent à 30.000 F en papier normal (erreur) et les touristiques Spontin et Ypres de 1967 dont la cote grimpe de 8 F (normal) à 7.500 F (phosphorescent).

Reprenons notre étude des papiers.

C'est en 1966 qu'apparaissent en Belgique certains timbres à papier phosphorescent destinés à permettre une reconnaissance de position du timbre dans les dispositifs mécanisés d'oblitération.

Dions quelques mots de la PHOSPHORESCENCE :

C'est un phénomène de rémanence lumineuse, la plupart du temps à couleur jaunâtre. Autrement dit, une substance phosphorescente, préalablement éclairée, puis examinée dans l'obscurité aussitôt après la coupure de la source de lumière, réémet un faible rayonnement visible pendant un certain temps.

En ce qui concerne les timbres, cette rémanence s'affaiblit rapidement et devient peu perceptible après quelques secondes. Quoiqu'une lampe ordinaire puisse être utilisée pour réaliser l'expérience, c'est une lampe à UV, dont le rayonnement est très actinique, qui excite au mieux la phosphorescence. Celle-ci est alors bien mise en évidence si le papier ou l'encre du timbre ne sont pas fluorescents.

Exemple : les Touristiques de 1966 se distinguent parfaitement sous UV.

(suite page 4)

Dans certains pays, en France notamment, des timbres sont munis de bandes phosphorescentes appliquées par surcharge à l'aide d'une encre peu visible en lumière normale. Ces encres ne possèdent pas la stabilité des papiers phosphorescents et peuvent d'ailleurs se dissoudre dans des solvants.

Nous venons de parler de timbres à papier ou encre fluorescents. La fluorescence est, comme la phosphorescence, excitée par un rayonnement UV et provoque une réémission de lumière de couleurs variées, indépendantes des couleurs propres du timbre. Mais cette réémission cesse aussitôt qu'on soustrait le timbre de l'action des UV. Il n'y a pas de rémanence.

C'est ce qui différencie Phosphorescence de Fluorescence.

On trouve quelques timbres belges dont l'encre est fluorescente : N° 443, N° 528 et N° 768.

Phénomène normal dû à la présence d'un pigment spécial dans l'encre rouge utilisée. Des billets de banque (100, 1000, 5000) sont ornés de motifs imprimés avec encre fluorescente. Des marques postales sont également apposées avec cette sorte d'encre.

C'est à partir de 1955, et plus fréquemment depuis 1959, que les papiers des timbres belges présentent une fluorescence bleuâtre qui, depuis 1962, est devenue plus intense.

A l'étranger, on note aussi une évolution dans la fluorescence des timbres nouveaux ou antérieurs réimprimés. Exemples : timbres d'Allemagne à forte fluorescence jaune-or, d'Italie à fluorescence en couleurs variées ...

Cette fluorescence visible au verso, au recto ou sur les 2 faces provient de la présence de pigments ou d'agents de blanchiment ou éventuellement de matières synthétiques dans le papier ou à sa surface.

Apparaît ensuite en 1976 en Belgique le papier polyvalent ainsi appelé parce que capable de remplacer les papiers héliographe, taille-douce et combinés.

Ce papier présente une fluorescence bleuâtre assez vive (BF 49) qui s'atténue fortement par lavage. Un tel timbre, lavé puis éventuellement regommé ou réutilisé comme neuf, se reconnaît aisément. La dominante de ces timbres lavés est jaunâtre en lumière naturelle et si, de surcroît, le timbre est phosphorescent de nature, la phosphorescence est différente (plus jaune) sous UV.

Le dernier papier en date (1982) est le "typo gomme sèche" dont le papier est bleuté au verso (non la gomme). Il a été jugé mieux adapté à l'impression par typographie (*Lion héraldique nouveau type*). Sa fluorescence est semblable à celle des polyvalents.

L'usage du papier polyvalent semble se généraliser et, toujours pour des raisons techniques, certains timbres polyvalents sont en même temps phosphorescents.

Ces derniers conservent au verso la fluorescence bleuâtre habituelle sous UV mais le recto apparaît très lumineux et presque blanc, ce qui les distingue des phosphorescents sur papier normal.

Les timbres courants de Belgique ont vu leur nombre se multiplier au gré des modifications des tarifs postaux mais aussi des nouveaux types de papier lors des réémissions.

La série *Elstroa*, sans compter les timbres de service, compte une trentaine de valeurs dont environ la moitié fut réimprimée sur papier polyvalent. Dans la série *Lion héraldique nouveau type*, on trouve 2 ou 3 types de papier (normal, polyvalent, typo) pour une même valeur faciale.

Régulièrement, l'Atelier du Timbre annonce la reconversion de types courants en polyvalents ou typos et le collectionneur sérieux s'approvisionne sans rechigner tout en espérant que les "typo" actuels conserveront leur dos bleu !

Comme nous nous limitons ici au seul aspect technique du problème, nous éviterons de nous étendre sur cette prolifération de matière pour collectionneurs taillables et corvéables à merci.

Signalons toutefois que des timbres "typo", à cause de la faible porosité de leur papier, ne sont pas oblitérés indélébilement par certaines encres, lesquelles peuvent s'enlever par lavage. Alors ? On change le papier ou les encres ?

\*\*\*\*\*

REALISATIONS INTER MEMBRES DU  
JEUDI 20 JUIN 1985

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
1	Belgique	10-11	0	450	180	—
2		23	0	550	190	190
3		27	xx	450	160	—
4		45	xx	550	180	—
5		48	xx	350	150	—
6		62	0	550	150	—
7		68-70	0	320	120	100
8		76	xxx	1200	500	—
9		209	xxx	2000	800	—
10		814-17	0	230	70	70
11		861	xx	1100	300	—
12		1262-68	xxx	350	150	—
13		P.A. 7	0	350	140	—
14		P.A. 8 & 9 (4)	xxx	260	100	—
15		Exprès 292 F et G	0	750	260	—
16	BF 36-37	xxx	550	240	—	
17	Zaïre	1164-68	xxx	350	120	—
18		1239-43 + BF 57	xxx	400	150	—
19	Belgique	847;848;848 A;848 B	xxx	1250	625	625
20		849-59	xxx	1200	600	—
21		860-62	xx	2400	800	—
22		863-67	xx/xxx	3500	1750	—
23		868-75	xxx	3000	1500	1500
24		876-78	xx	1500	750	—
25		879	xx	1000	500	500
26		880-91	xxx	20000	10000	—
27		892-97	xx	3300	1650	—
28		898-99 avec vignette	xxx	10000	5000	—
29		900-07	xxx	3400	1700	—
30		909-11	xx	100	50	50
31		912-17	xxx	2300	1150	—
32		918-23	xxx	3300	1650	1650
33		924-26	xxx	650	325	—
34		930-37:	xxx	3100	1550	—
35		938-40	xx/xxx	1900	950	950
36		943-45	xx	3300	1650	—
37		946-51	xxx	9000	4500	—
38		955-60	xxx	2000	1000	—
39		973-78	xxx	2000	1000	—
40		979-85	xxx	3200	1600	—
41		987-89	xxx	750	375	—
42		998-1004	xxx	2000	1000	—
43		1005-07	xxx	8000	4000	—
44		1008-10	xxx	150	75	—
45		1011-12	xxx	95	47	—
46		1013-18	xxx	650	325	—
47		1019-21	xxx	85	42	—
48		1022-23	xxx	130	65	—
49		1025-26	xxx	250	125	—
50		1030	xxx	200	100	100
51		1032-36	xxx	1500	750	—
52		1090-92	xxx	325	160	160
53		1125-27	xxx	220	110	—
54	1133-38	xxx	900	450	—	
55	1139-46	xxx	1000	500	—	

2608  
 —  
 342

4035  
 202  
 —  
 3833

2e

Pour toutes vos assurances et prêts

Pour votre épargne

BRIGITTE LORGE-LADRIELLE ET MARCEL LADRIELLE

rue du Chemin de Fer, 15 1300 WAVRE Tél 010/22.23.28

Ouvert de 9 à 12 H et de 13 à 16 H sauf le samedi sur rendez-vous

**Kaeppercher — Cité du Vatican**

## 450<sup>e</sup> anniversaire de la mort de saint Thomas More



Thomas More, martyr, saint (1477-1535), entreprit ses études légales à Londres en 1494. Sa carrière fut une des plus brillantes et il atteignit le sommet de la notoriété par sa nomination, en 1529, de Chancelier d'Angleterre.

Il fut membre du Parlement, enseignant, magistrat, envoyé spécial du roi pour une mission dans les Flandres, au cours de laquelle il entreprit la rédaction de son fameux livre «Utopia».

Il connut une vie publique très intense et riche de hautes fonctions dans le secteur légal. Il fut expert administrateur, négociateur et conseiller royal. Historien et poète, il

eut une grande influence dans le développement de la langue et du style anglais. Il était renommé pour ses oeuvres de charité en faveur des infirmes, des pauvres et des personnes âgées. Il brilla dans les études sacrées et fut un courageux défenseur de la vérité. Il refusa de prêter le serment qui imposait de reconnaître la suprématie du roi sur l'Eglise en Angleterre. Il fut décapité en 1535 sur la colline de la Tour à Londres.

La série commémorative à paraître le 7 mai prochain, se compose de trois valeurs pour un total de L. 2650. Les trois vignettes, gravées par Antonello Ciaburro, reproduisent,



sur le côté gauche, l'image du saint, prise d'une peinture de Jean Holbein le Jeune, et, sur le côté droit, des sujets différents:

Le timbre de 250 lire montre une reproduction de la carte de Grande-Bretagne et d'Irlande, tirée d'une fresque de la Galerie des Cartes géographiques dans la Cité du Vatican.

Le timbre de 400 lire représente le frontispice de l'édition de 1629 de son fameux livre «Utopia», conservé dans la Bibliothèque Apostolique Vaticane et provenant de la collection du Cardinal Angelo Mai.

Le timbre de 2000 lire reproduit le frontispice du volume de Domenico Regi sur la vie et les oeuvres du saint, imprimé en 1675 à Milan par Antonio Malatesta et conservé dans la Bibliothèque Apostolique Vaticane.  
Jean Marc

## 1100<sup>e</sup> anniversaire de la mort de saint Méthode



Méthode, Apôtre des Slaves, saint (? -885), se fit moine en 840; il accompagna son frère Cyrille dans la mission auprès des Kazars sur la mer d'Azov. Il séjourna longtemps en Chersonèse et rechercha le corps du Pape Saint Clément I qui de Rome y avait été exilé, puis jeté à la mer avec une ancre au cou. Il retrouva, en effet, une tombe submergée qu'il identifia comme celle du Saint martyr.

Il collabora avec son frère en Moravie et Pannonie, puis il le suivit à Rome. Il y fut ordonné prêtre par Adrien II en 868 et, après la mort de son frère, il fut nommé Légat Apostolique. Ordonné Evêque, il devint Archevêque pour la Pannonie et la



Moravie.

La série commémorative, dont la date d'émission sera le 7 mai 1985, se compose de trois valeurs pour un total de L. 2800. Les trois vignettes

sont l'oeuvre du Prof. Giovanni Hajnal.

Le timbre de 500 lire reproduit la figure du Saint en vêtements épiscopaux avec les images du Christ et de la Vierge, et sur le côté droit l'inscription, s. Metodio et les dates: 885-1985.

Le timbre de 600 lire représente les deux frères, St Cyrille et St Méthode, transportant à Rome le corps de St Clément I, Pape, récupéré dans la mer, avec une ancre au cou, symbole du martyr.

Le timbre de 1700 lire reproduit les Saints: Benoît, Cyrille et Méthode, Patrons de l'Europe.  
Jean Marc

	N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à	
3e	56	Belgique	593-601	xxx	190	95	—	
	57		615-22	xxx	200	100	—	
	58		625-30	xxx	225	110	—	
	59		631-38	xxx	475	235	—	
	60		697-700	xxx	195	95	—	
	61		716-24	xxx	225	110	—	
	62		807-10	xxx	675	335	—	
	63		823-25	xxx	1000	500	520	
	64		842-44	xxx	1350	675	680	
	65		994-95	xxx	700	350	350	
	66		1176-81	xxx	1000	500	—	
	67		1182-87	xxx	650	325	—	
	68		1198-1203	xxx	440	220	—	
	69		1216-21	xxx	425	210	—	
	70		Luxembourg	392-97	xxx	1750	875	—
	71			398-401	xxx	450	225	225
	72			402-05	xxx	550	275	275
	73			410-13	xxx	850	425	425
	74			425-28	xxx	1750	875	—
	75			439-42	xxx	1250	625	—
	76			449-52	xxx	1250	625	—
	77			453-54	xxx	3250	1625	—
	78			455-60	xxx	2500	1250	—
	79			461-64	xxx	1500	750	750
	80			473-74	xxx	500	250	—
	81			475	xxx	450	225	—
	82			482	xxx	400	200	—
	83			483	xxx	850	425	—
	84			490-93	xxx	400	200	—
	85			496-99	xxx	550	275	275
	86			500-05	xxx	850	425	—
	87			506-09	xxx	450	225	—
	88			511-13	xxx	3250	1625	—
	89			517	xxx	100	50	—
	90			518-19	xxx	450	225	—
	91			520-25	xxx	550	275	—
	92			526-27	xxx	300	150	—
	93			528-30	xxx	400	200	—
	94			531-33	xxx	2000	1000	—
	95			534-39	xxx	450	225	225
	96			553-58	xxx	350	175	175
	97			B.F. 4	xxx	70	35	35
	98			B.F. 5	xxx	800	400	400
	99			B.F. 6	xxx	500	250	—
4e	100		Belgique	190-210	xx	3000	1050	1090
	101			234-36	xx	100	35	—
	102			240-44	xx	600	210	230
	103			258-66	xx	5000	1700	1700
	104			289-92	xx	17500	6000	800
	105			293-98	xx	2250	800	—
	106			299-300	xx	50	20	20
	107			299-300	xxx	110	40	40
	108			301	xx	7000	2400	—
	109			305-07	xx	1600	550	550
	110			317-24	xx	4000	1350	1350
	111			325	xx	4000	1350	—
	112			326-32	xx	5000	1700	1700
	113			333-34	xx	350	120	—
	114			351-52	xx	7500	2600	—

4335

9118

7480

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
115	Belgique	353-55	xx	1300	450	460
116		356-62	xxx	12000	4500	—
117		1069	xx	75	25	25
118		1070	xx	1300	430	430
119		1072	xx	300	100	—
120		1073	xx	1350	450	450
121		1074	xx	200	70	—
122		1075	xx	500	170	—
123		1113	xxx	100	35	35
124		1287-89	xxx	60	20	—
125		1293-95;1296-97	xxx	60	20	—
5e 126	Rép pop Congo	BF 29	xxx	16	50	—
127		641	xxx	6	20	—
128	Rwanda	992	0	100	40	—
129		1045	0	185	75	—
130		1148	0	125	50	—
131		1184	0	90	35	—
6e 132	Belgique	615-22	xxx	200	100	—
133		1216-21	xxx	425	210	—
134	France	Carnet Croix-Rouge 1965	xxx	22,5	80	80
135	Allemagne	763-68	xxx	35	120	—
136	All occid	BF N° 6	xxx	100	350	—
137		BF N° 7	xxx	100	350	—
138		653-654	xxx	7	25	—
139		BF N° 9	xxx	9	30	—
140		685-88	xxx	47,5	165	—
141		716-19;723	xxx	30	105	—
142		746-49	xxx	25	87	—
143		753-56	xxx	20	70	—
144		757-60	xxx	15	52	—
145		815	xxx	60	210	—
146		776-79	xxx	45	160	—
147	Berlin	BF N° 4	xxx	32,5	115	—
148		452-55	xxx	35	120	—
149		474-77 + 479	xxx	24	85	—
150		488-91	xxx	22,5	80	—
151		505-08	xxx	30	105	—
152		514-17	xxx	11	38	—
153		447-51	xxx	27,5	96	—
154	Finlande	426-28	xxx	26	90	—
155	Luxembourg	BF N° 11	xxx	13	45	—
156	Pays-Bas	994-96 (2)	xxx	150	525	—
157	St-Marin	743-45	xxx	6,75	24	—
158	Suisse	803-05	xxx	8,5	30	30
159	Vatican	466-70	xxx	7	25	—
160		476-78; 428-31	xxx	10,65	36	—
161		434-37; 479-81	xxx	13,25	47	—
7e 162	France	521B;523	xx	6,9	20	—
163		541;552	xx	8	24	—
164		573;75	xx	11,75	35	—
165		602-05	xx	15	45	—
166		772-76	xx	35	105	—
167		780-83	xx	14	42	—
168		1382-86	xx	12,5	37	44
169		Service 29 et 33	xxx	33	99	52
170		Service 41	xxx	17,5	52	—
171		Libération 1-15	xx	90	270	—
172	Congo bel	297 (4)	xx	120	60	—

7480,  
 460  
 25  
 430  
 450  
 35  
 8880  
 444  
 8436

110  
 5  
 105

196  
 10  
 186